La saison estivale promet d'être sévère cette année encore. Aussi, les équipements et la sécurité sur intervention FDF sont primordiaux.

La vigilance de chacun, qu'elle soit du citoyen comme du sapeur-pompier, permettra de contenir au maximum les risques liés aux feux de forêts. La sécheresse que subissent nos terres ainsi que le dérèglement climatique nous donnent de nouveaux enjeux pour les feux d'espaces naturels, nous ne parlons plus uniquement de forêt mais de toute la végétation qui peut s'avérer très dangereuse.

RESCUE18 *va s'attacher à vous proposer des conseils et des rappels pour que cette saison se passe dans les meilleures conditions possibles pour tous.*

NDLR: les EPI qui vont vous être présentés dans cet article sont génériques (voir GDO et GTO FDF) et n'ont pas valeur à remplacer les EPI mis en place dans les différents SDIS. Chaque département équipe ses sapeurs-pompiers comme il le souhaite. Par conséquent, les équipements peuvent être différents de ceux cités ci-dessous, surtout dans la zone de défense sud.

Les équipements de protection individuelle spécifiques

Le choix de la tenue est à la diligence du COS : **Commandant des Opérations de Secours**. Souvent au FDF3 Chef de GIFF. A défaut si vous n'êtes pas en groupe constitué, ce sera au chef de MIR : Module d'Intervention Rapide *(2 CCF + VLHR)* ou chef d'agrès du CCF. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, il est important de le faire remonter pour demander à changer de tenue. **Votre sécurité est primordiale !**

Tenue légère

Broussailles, fossés, petites haies, récoltes, noyage, surveillance…



tenue légère FDF

A noter que le pantalon TSI sans bande(s) rétro-réfléchissante(s) est à privilégier aux anciens pantalons SP-F1.

Tenue lourde

Attaque de flanc, défense de point sensible, ligne d'appui, FEN à fort rayonnement…

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Conditions de port

Cette tenue est utilisée pour des feux d'espaces naturels type feux de forêt. Elle peut être adaptée en fonction du sinistre, avec port de la veste de feu textile et surpantalon dans la phase d'attaque et « allégée » sans ces EPI en phase de surveillance.

Précautions d'emploi / entretien / nettoyage

Veiller à avoir une tenue sèche, car humide elle ne peut avoir la même efficacité en termes de contraintes physiologiques et de protection thermique.

Points de contrôle à l'utilisation

Contrôle obligatoire annuel de la veste, du sur- pantalon et du casque F2.

Normes

NF EN 15614, vêtements de protection pour sapeurs- pompiers. Méthodes d'essai de laboratoire et exigences de performance pour vêtements portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels.



Éléments fondamentaux

- Tenue de travail (bottes à lacets) ;
- vestedefeu;
- pantalon (et surpantalon non représenté) ;
- cagoule de feu ;
- casque F2 avec lunettes de protection ;
- ensemble sacoche ceinturon et masque de repli (appareil autonome isolant, producteur d'oxygène, à circuit fermé) et surpantalon.

Prix moyen
1 230 euros (tous éléments inclus).

Critères d'acquisition

- Sécurité, qualité, confort ;
- tenue légère, souple et adaptée aux contraintes thermiques supplémentaires ;
- veille à la mise en conformité permanente des EPI.

FOCUS SUR LA TENUE FDF

SDIS 06

La cagoule de fuite

Il est impossible de porter un ARI (Appareil Respiratoire Isolant) sur des FEN, d'une part car la claie de portage se porte déjà sur le dos mais surtout par rapport aux contraintes physiologiques que cela impliquerait.

Par conséquent, lorsque que l'incendie se rapproche dangereusement du binôme et que l'air devient irrespirable, il existe un EPI spécifique : **La cagoule de fuite**.

La cagoule munie d'un filtre KO2 a une autonomie de 6 minutes de « recyclage » de l'air.

Cette cagoule ne s'utilise qu'en cas de manœuvre de repli. Le porte-lance pose sa lance en jet diffusé de protection au sol, le binôme coiffe la cagoule de fuite et ils remontent l'établissement jusqu'au CCF où ils seront en sécurité. Le binôme doit immédiatement prévenir son chef d'agrès de la manœuvre de repli s'il n'était pas avec eux sur l'établissement.

Les équipements de protection collective : AMSEC

Les **AMSEC** sont les AMénagements de SECurité mis en place dans les véhicules dédiés aux **FEN** : les CCF – Camion Citerne Feu de Forêt. Ces véhicules sont conçus spécifiquement pour lutter face aux dangers des feux de forêts et assurer la sécurité de l'équipage. Leur capacité de franchissement leur permet d'accéder dans des endroits où des camions classiques ne pourraient pas se rendre.

Les AMSEC extérieurs

L'autoprotection

Depuis 1996, les CCF sont équipés d'un système d'autoprotection. Si l'équipage est pris par le feu, ils ne peuvent plus fuir avec leur engin, ils peuvent se réfugier à l'intérieur de la cabine et déclencher l'autoprotection.
Des buses, situées sur les arceaux pare-branches et sur les passages de roues, créent par aspersion un nuage d'eau protecteur autour de la cabine, des pneus, du

moteur et des organes de pompe, et réalisent ainsi une parfaite protection contre les flammes. **L'autoprotection peut être déclenchée soit de l'extérieur, soit de l'intérieur** de la cabine, une pompe auxiliaire électrique est désormais obligatoire dans les normes de sécurité si la pompe devient HS. Le CCF dispose d'une réserve d'eau de plus de 300 litres pour cela. Sur les anciens véhicules, afin de préserver cette réserve, une alarme sonore avertit l'équipage lorsque le niveau limite est atteint, pour les CCF dernière génération cette réserve est dédiée à l'autoprotection et ne peut être utilisée pour de l'extinction.
Ce système d'autoprotection permet à l'équipage de rester en toute sécurité, à l'intérieur de la cabine, pendant quelques minutes, en attendant que le front de flammes soit passé. Le bon fonctionnement de l'autoprotection est vérifié tous les jours par l'équipage du CCF.

L'autoprotection répond à des exigences, notamment d'avoir un débit de 60L/min sur une cuve de 300L minimum qui ne peut pas servir à l'extinction. Ces chiffres ne sont pas déterminés au hasard, ils sont choisis pour que l'autoprotection dure minimum 5 minutes et elle doit être effective en 20s.

A noter que lors de la vérification de l'autoprotection, le jet des buses doit couvrir le maximum possible de surfaces vitrées et de la bande de roulement des pneumatiques.

Les dispositifs réfléchissants

L'emplacement des poignées de portes est signalé par de la peinture réfléchissante blanche, ce qui permet une meilleure localisation dans la fumée. Lors d'un repli d'urgence, le personnel se retrouve à l'arrière du camion, et guidé par le chef d'agrès en suivant les lignes de balisage jusqu'aux poignées des portes entourées en blanc.

Éléments de protection thermique

Les éléments sensibles des CCF, comme les câbles électriques, les flexibles, les durites du moteur ou de l'autoprotection, ont reçu des protections spéciales contre la chaleur : ils sont entourés par des gaines à haute résistance mécanique et thermique assurant une protection jusqu'à 130°C pendant 10 minutes.

De même, les joints d'étanchéité des vitres et des portières sont résistants à la chaleur. Enfin, les vitres sont recouvertes d'un film protecteur contre le

rayonnement et les projections de verre en cas de bris de l'une d'elles.

Le filtre à air doit être non-feu ou protégé pour éviter l'introduction de flammes.

Le vitrage

Les vitrages sont équipés de filtres thermorésistants, le verre étant soumis à une température élevée à proximité du front de flammes ou dans les fumées. Il doit également résister à divers projectiles lors des franchissements pour ne pas céder aux éclats.

A défaut des films, elles doivent être feuilletées pour limiter les projections en cas de cassure.

Le marquage aérien des CCF

Le marquage aérien est un code signalétique sur le toit de la cabine du CCF, de la citerne ou de la VLHR permettant aux moyens aériens d'identifier rapidement les moyens terrestres.

Composition :

Numéro du SDIS – Acronyme de l'engin

Numéro de l'engin

Les AMSEC intérieurs

Les arceaux de protection

L'intérieur de la cabine est entouré d'une armature en arceau métallique tubulaire assurant un espace vital dans celle-ci en cas de retournement.

Les accidents de ce genre sont malheureusement nombreux, le camion ayant une garde au sol très haute pour le franchissement; le centre de gravité est aussi très haut, le ballant de l'eau dans la cuve ne favorise en rien ce problème. Les dernières cuves des CCF SIDES, sont en forme de prisme à base triangulaire, ainsi l'eau reste donc toujours au centre du camion.

L’air respirable

Dans la cabine se trouve une ou deux bouteilles d’air respirable 6L 300b, semblables à celles des ARI. La surpression de la cabine permet d’éviter que la fumée n’y pénètre, à condition que celle-ci soit parfaitement hermétique (aérateurs, vitres et portières fermées). Le robinet d’ouverture doit être de couleur claire, rétro-réfléchissant et accessible par tout l’équipage.

On trouve ainsi, dans la cabine, 1 ou 2 bouteilles d’air de 6 litres à 300 bars:
– 1 destinée à la mise en surpression de la cabine (non obligatoire)
– 1 alimentant les 5 demi-masques respiratoires de l’équipage.

Il y a 5 demi-masques pour 4 personnes car il peut y avoir une personne extérieur à secourir et il ne faut pas oublier le Chef de GIFF et son conducteur qui n’ont pas d’air respirable (sauf certaines VLTT, mais très rare).

Site officiel de la prévention incendie de forêt

Disponible ici

Author: Rescue18